

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Toulouse, le 17 décembre 2025

Dermatose nodulaire contagieuse (DNC) : tenue de la première réunion de la cellule de dialogue scientifique entre experts scientifiques et représentants professionnels agricoles d'Occitanie

À la suite de l'annonce d'Annie Genevard, ministre de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire lors de sa venue à Toulouse, le lundi 15 décembre 2025, la cellule de dialogue scientifique associant des représentants professionnels agricoles et experts scientifiques a été installée.

Sur proposition de Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie et de Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, cette cellule est composée de :

- représentants professionnels agricoles :
 - Jean-Philippe Viguié - président de la chambre d'agriculture de Tarn-et-Garonne et président de la commission élevage de la chambre régionale d'agriculture d'Occitanie
 - Philippe Lacube - président de la chambre d'agriculture de l'Ariège
 - Christian Déqué - président de la chambre d'agriculture de la Haute-Garonne
 - Frédéric Bazerque - président de la fédération régionale des groupements de défense sanitaire Occitanie (FRGDS Occitanie)
 - Vincent Labarthe - vice-président de la Région Occitanie
- experts scientifiques avec des représentants :
 - du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)
 - de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES)
 - de l'École nationale vétérinaire de Toulouse (ENVT)
 - de la Société nationale des groupements techniques vétérinaires (SNGTV)

Elle a tenu sa première réunion ce jour, en préfecture de la Haute-Garonne, afin de partager un état des lieux de la situation sanitaire en Occitanie ainsi que d'échanger, en toute indépendance, sur les mesures du protocole sanitaire et sur les propositions formalisées par des représentants professionnels agricoles d'Occitanie, au regard de l'impératif de protection des cheptels.

Au cours de cette réunion, les responsables professionnels ont rappelé le contexte, l'état de tension et l'impact catastrophique de cette épizootie sur le monde de l'élevage.

Dans un contexte d'amplification de la politique de vaccination et de limitation des mouvements de bovins, les responsables professionnels ont souhaité que soient expertisés les points suivants :

- Les conditions dans lesquelles il serait possible d'éviter le dépeuplement total des foyers ;
- En cas de dépeuplement, dans quelle mesure celui-ci pourrait être opéré en abattoir.

Sur ces bases, les scientifiques formaliseront des propositions techniques documentées qui seront discutées par la cellule de dialogue lors d'une seconde réunion prévue lundi 22 décembre prochain.

Ces travaux techniques et scientifiques nécessiteront ensuite une expertise juridique de niveau national et européen.

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Adèle DUMAS
Tél : 05 34 21 36 17 | 06 75 50 10 65

Romarc ZURCZAK
Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [X](#) et [Facebook](#)